



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Formation des conducteurs

Question écrite n° 43878

### Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'interet de M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme sur la formation a la conduite automobile dispensee par certaines associations dont le but avoue est de contribuer a l'integration de jeunes en difficulte. Ces associations beneficent de subventions de l'Etat ou de collectivites locales. Il lui demande dans quelles conditions ces aides sont octroyees. Ces concours sur fonds publics risquent en fait d'entrainer un cout de revient des permis de conduire plus eleve que dans les auto-ecoles. En reduisant la mise a la charge de ces couts sur les eleves, cela produit une concurrence deloyale avec l'aide des pouvoirs publics. Il lui demande quelles sont ses intentions pour que la liberte du commerce et l'egalite avec les auto-ecoles soient assurees.

### Texte de la réponse

L'Honorable parlementaire fait observer que la formation a la conduite menee par des associations en direction de jeunes en difficulte aurait pour consequence d'augmenter le cout du permis de conduire et provoquerait une concurrence deloyale vis-a-vis des auto-ecoles. Il existe environ 80 a 100 associations qui, depuis plusieurs annees, organisent des formations a la conduite dans un contexte specifique. Ces structures exercent une action globale d'insertion des jeunes et ont integre parmi leurs activites celle d'une auto-ecole associative agreee par la prefecture. D'autres associations font appel a un prestataire de service exterieur, le plus souvent une auto-ecole de quartier qui, a l'occasion d'un appel d'offre, repond a un cahier des charges precis pour former ces jeunes. Il faut admettre que cette formation va bien au-dela d'une simple formation technique au permis de conduire. Ce dispositif particulier s'est construit au fil de l'experience et s'appuie le plus souvent sur la formule « conduite accompagnee ». Il offre l'avantage de responsabiliser le jeune et de multiplier ses capacites de conducteur en s'appuyant sur les competences d'un tuteur accompagnateur. Le cout horaire moyen du permis, pris isolement, reste le meme que celui pratique par une auto-ecole. Par contre la duree de la formation alourdit le cout de cette preparation au permis. Dans une demarche d'insertion sociale et professionnelle, la reussite a l'examen du permis de conduire est une composante et une etape importante pour les jeunes. Ces actions peuvent effectivement etre aidees par l'Etat et les collectivites locales. Le plus souvent, les jeunes s'engagent a payer, dans la mesure de leurs moyens, une partie de leur formation. Sans cette aide publique, ils ne parviendraient pas a obtenir leur permis de conduire qui favorise largement leur reinsertion sociale et l'acces a un emploi.

### Données clés

**Auteur :** [M. Balkany Patrick](#)

**Circonscription :** - NI

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43878

**Rubrique :** Permis de conduire

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et tourisme

**Ministère attributaire** : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 14 octobre 1996, page 5363

**Réponse publiée le** : 24 février 1997, page 961